

| | | |
|---|-------------------|---|
| République Française | | |
| Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève | | |
| Extrait du registre des délibérations | | |
| Communauté de communes du Clermontais | | |
| Date de la convocation | 13 mai 2019 | Séance du : 29 mai 2019 |
| | | L'An Deux Mille dix-neuf, le 29 mai à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX |
| | <u>Votes : 34</u> | |
| Présents : 26 | Pour : 34 | |
| Absents : 11 | Contre : | |
| Représentés : 8 | Abstention : | |

Etaient présents : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Marc FAVIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle).

Absents représentés : M. Olivier BERNARDI (Aspiran) représenté par Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Michel SABATIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par Mme Audrey GUERIN (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Jean COSTES (Salasc), M. Eric VID AL (Villeneuve).

Objet : Ressources humaines – Modification du tableau des effectifs

Monsieur COSTE informe les membres du Conseil communautaire que conformément aux divers mouvements de personnels, des nominations stagiaires, des avancements de grade et à l'actualisation des emplois pourvus, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs et d'y apporter les créations de postes suivantes :

Personnel titulaire :

- Création de 2 postes d'adjoint technique territorial TC
- Création d'1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe TC
- Création d'1 poste de cadre de santé de 1^{ère} classe TC
- Création d'1 poste d'animateur principal de 1^{ère} classe TC
- Création d'1 poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe TC
- Création d'1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe 21/35°
- Création d'1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe 30/35°
- Création d'1 poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe 28/35°
- Création de 4 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe TC

- Création de 2 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe TC
- Création d'1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe 20/35°
- Création d'1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe TC
- Création de 3 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe 28/35°
- Création de 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe TC

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur COSTE et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la modification du tableau des effectifs telle qu'énoncée ci-dessus,

INDIQUE que ces emplois seront rémunérés selon l'indice en vigueur dans ces grades,

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois créés seront inscrits au budget, chapitre 012,

CHARGE Monsieur le Président de nommer le personnel dans chacun des nouveaux postes créés dans les conditions réglementaires,

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HERAULT * SPIRITANOIS' around the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a seated figure holding a staff and a star above their head.

Jean-Claude LACROIX